

**Une décennie à mettre Montréal en lumière :
le gouvernement du Québec soutient cette dixième édition**

Montréal, le 19 février 2009 – Le gouvernement du Québec est fier de participer à la dixième édition du Festival Montréal en lumière qui s'est taillé une place importante au cœur de la métropole durant la saison hivernale. À l'occasion de l'ouverture ce soir, la ministre du Tourisme, Nicole Ménard, a annoncé en son nom et au nom de la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Nathalie Normandeau, et de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Christine St-Pierre, l'attribution d'une aide gouvernementale de 1 170 000 \$ pour la tenue de l'événement.

« Le Festival Montréal en lumière est un événement majeur dans l'offre touristique hivernale qui contribue au rayonnement international de la destination québécoise. Plaisirs de la table et Fête de la lumière sont au rendez-vous dans le cadre d'une programmation originale et festive qui comblera les festivaliers de toute catégorie. Je souhaite bon dixième anniversaire et longue vie au Festival Montréal en lumière! », a souligné la ministre Ménard.

« À sa dixième édition, Montréal en lumière invite Paris, Ville Lumière, à rayonner de tous ses feux et à nous faire partager les plaisirs de la table, les arts de la scène et les activités de plein air pour vivre l'hiver autrement. Félicitations aux organisateurs qui ont su rallier de multiples partenaires en plus d'offrir à la métropole du Québec une visibilité internationale au plus fort de la saison boréale », a déclaré la ministre Normandeau.

« Depuis déjà dix ans, le Festival brille par la qualité de sa programmation. Avec son volet *Les Arts*, il propose au grand public et aux amateurs d'art de se divertir grâce à une offre culturelle comprenant plusieurs disciplines artistiques. Je tiens à féliciter les organisateurs et les organisatrices pour l'envergure qu'ils ont su insuffler à l'événement et pour leur capacité à se renouveler, et ce, avec la même énergie créatrice », a conclu la ministre St-Pierre.

La contribution gouvernementale se répartit comme suit : 500 000 \$ proviennent du Programme de soutien au développement et à la promotion touristiques – volet aide financière aux festivals et aux événements – du ministère du Tourisme, 500 000 \$ du Fonds de développement de la métropole du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, et 170 000 \$ du programme Diffusion en variétés de la Société de développement des entreprises culturelles.

– 30 –

Sources :

Émilie Rouleau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
du Tourisme
418 528-8063

Louise Quintin
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première
ministre et ministre des Affaires
municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire
418 691-2050
514 873-2622

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
de la Culture, des
Communications et
de la Condition
féminine
418 380-2310

